Cartier, ancien bâtonnier de Paris, républicain modéré, 282 voix.

La droite perd un siège.

HAUTE-GARONNE. — MM. de Rémusat, républicain, sortant, 536 voix, élu; Constans, ancien ministre, républicain modéré, sortant, 497 voix. On remarquera l'échec de M. Constans, ancien ministre et de M. Adrien Hébrard, directeur du grand journal opportuniste le *Temps*, tous les deux sénateurs sortants.

GERS. — MM. Destienx-Junca, rad.-socialiste sortant, 387 voix; Aucoin, radical socialiste, 370; Laterrade, radical socialiste, 370, élu; Aylies, républicain modéré, 432; Bibal, républicain modéré, 415; Dupony, républicain modéré, 108; Dispech-Cantaloup (droite), 245; De Montesquiou (droite) sortant, 223; Lacave-Laplagne (droite) sortant, 227.

Les radicaux socialistes gagnent deux sièges.

HÉRAULT. — MM. Perréal, conseiller général, radical, 499 voix, élu; Laissac, maire de Montpellier, radical, 377; Mas, député, radical, 24. M. Perréal, radical, remplace M. Tombescure, radical, qui ne se représentait pas.

INDRE. — MM. Brunet, républicain modéré, sortant, 319 voix; Ratier, républicain modéré, sortant, 332; Moroux, député modéré, républicain, 284 élus; Benezet (droite), sortant, 239; Balsan, député (droite), 236; D'Astier de Lavizerio (droite), 193; Lecomte, député radical sortant, 195.

Un siège perdu par la droite.

JURA. — MM. Bourgeois, député radical, 491 voix, élu; Lemire, républicain modéré, sortant, 432, élu; Grévy, républicain modéré, sortant, 426, élu; Poupin, député radical, 378; Chamberland, radical, 378; Labordère (droite), 344; Thurel, sénateur sortant, républicain modéré, 423.

LA MARTINIQUE. — M. Allègre, radical, sénateur sortant, est réélu.

RÉSULTATS DU TROISIÈME TOUR

12 sièges étaient en ballottage, sont élus : Républicains modérés, 7; Radicaux, 2; Radicaux socialistes, 3.

Les sénateurs sortants non réélus définitivement sont: MM. Constans et Hébrard, (Haute-Garonne), républicains modérés; Lacave-Laplagne et de Montesquiou-Fezensac, (Gers) droite; Savigny de Moncorps (Nièvre) droite; Benezet (Indre) droite et Thurel (Jura) républicain modéré.

Les députés élus sénateurs sont MM. Moroux (Indre) et Bourgeois (Jura).

Les sénateurs, nouveaux élus, sont : MM. Aucoin et Laterrade (Gers, radicaux-socialistes); Perréal (Hérault, radical); Ducoudray (Nièvre, ancien député républicain).

RÉSULTATS DÉFINITIFS

Voici les résultats définitifs de 96 sièges à pourvoir sur 97. Sont élus:

Droite	12	sénateurs
Républicains modérés	50	»
Radicaux	28	»
Radicaux-socialistes	6	»

Les 96 sénateurs sortants se répartissaient ainsi : Droite 20; républicains modérés 53; radicaux 22; rad.-socialiste 1.

D'où il résulte que 8 sièges ont été perdus par la droite et 3 par les républicains modérés.

Les radicaux gagnant 6 sièges et les radicaux-socialistes 5.

La nouvelle composition du Sénat

Le nouveau Sénat comprendra :

28 sénateurs de droite, 137 républicains modérés, 75 radicaux et 6 radicaux-socialistes.

AUTOUR DES SCRUTINS

Paris, 3 janvier. — S'il faut en croire une rumeur recueillie au ministère de l'intérieur, que nous ne reproduisons que sous toutes réserves, M. de Rémusat se serait désisté en faveur de M. Constans, dans la Haute-Garonne, entre le second et le troisième tour de scrutin; mais la coalition radicale socialiste aurait répandu le bruit que cette nouvelle était inexacte, qu'elle constituait une simple manœuvre et aurait vivement insisté auprès des amis de M. de Rémusat pour qu'ils la déjouassent, tout en déclarant que, satisfaits eux-mêmes de leur premier succès, ils se désintéressaient du 3e tour de scrutin.

Cette déclaration ne les aurait pas empêchés de voter en masse pour M. de Rémusat, avisé trop tard de ce qui se passait.

On ajoute que M. de Rémusat, élu dans ces conditions, n'accepterait pas le mandat de sénateur et donnerait sa démission.

D'autre part, il a déjà été question de porter M. Constans au siège vacant de M. Abeille, député radical de la Haute-Garonne, élu aujourd'hui sénateur.

Nous donnons les deux bruits, répétons-le, sous toutes réserves.

LA JOIE DES RADICAUX

Un banquet à Paris

Paris, 3 janvier. — Pour fêter leur victoire du 3 janvier, les radicaux ont décidé d'offrir à Paris le 7 courant, un grand banquet aux sénateurs radicaux et radicaux socialistes.

LES APPRÉCIATIONS DES JOURNAUX

Paris, 4 janvier. — La *Libre Parole* de demain dit :

« Les élections qui ont eu lieu hier ne signifient rien.

» Quelques inconnus poussés par les loges de leur département remplacent quelques politiciens gris.

» Ces nouveaux feront exactement comme les autres et tout sera dit.

» Pour la Haute-Garonne, les radicaux ont fait bonne besogne en nous débarrassant de Constans et d'Hébrard.

» C'est la revanche de tous ceux qui furent opprimés pendant le boulangisme et de tous les volés du Panama.»

Dans le *Voltaire*, M. Klotz s'écrie que la journée est une grande victoire démocratique amplement caractérisée par l'échec de MM. Constans et Hébrard.

De M. Yves Guyot dans le *Siècle* :

« Quelques pertes sensibles du parti républicain prouvent l'ingratitude de certains électeurs, tandis que d'autres montrent une fidélité étonnante. Ces élections montrent que la France ne veut ni réaction, ni révolution. »

Le *Rappel* dit de son côté :

« En nous quittant, M. Doumer n'a pas tué le parti de l'opposition, ainsi que le disait la presse opportuniste: celle-ci en a aujourd'hui la preuve; elle a été trop pressée de nous enterrer.

» La défaite de M. Constans, ajoute le *Rappel*, sera surtout sensible à nos adversaires : nul plus que lui ne personnifiait la politique opportuniste.

» On ne connaîtra jamais les efforts de M. Barthou pour que M. Constans fût réélu. »

Du *Figaro* : « Les élections devaient être l'apothéose du système que personnifiaient M. Bourgeois et M. Doumer et l'échéance fixée est venue. Les résultats qu'elles accusent équivalent à une condamnation formelle de la politique radicale.

» M. Doumer a donc été sagement inspiré en acceptant le gouvernement de l'Indo-Chine. Le scrutin d'hier lui confère un brevet de sagesse et de prévoyance qui vient à point pour le consoler. »

M. Viviani, dans la *Petite République*, chante la victoire des socialistes :

« Plus de quatorze sièges, dit-il, sont enlevés par le parti avancé sur le parti modéré ».

» Les élections pour le renouvellement sénatorial se sont accomplies hier avec une tranquillité parfaite, dit le *Gaulois*. La défaite du principal adversaire des radicaux leur servira à masquer le ridicule résultat de leurs rodomontades. »

Le *Gaulois* ajoute qu'il n'y a rien de changé dans la République : « Le Sénat reste la citadelle des modérés; les radicaux n'ont de revanche à attendre que du suffrage universel. On verra cela dans dix-huit mois. »

De l'*Autorité* :

« Sans doute, les ministériels n'ont pas à être fiers de la journée, car, ayant tous les atouts officiels en main, ils n'ont pas gagné une brillante partie; c'est tout au plus s'ils retirent leurs billes. »

Le *Radical* déclare que « si la journée est bonne pour les républicains, elle est à peu près nulle pour l'idée républicaine et il en sera ainsi tant que les radicaux naïfs poursuivront le rêve fantaisiste de solliciter le concours du suffrage restreint pour assurer la suprématie du suffrage universel. »

L'article de Rochefort dans l'*Intransigeant* est intitulé : « La victoire de l'opinion ». Il vise, dans les termes que l'on devine, l'échec de M. Constans, la bête noire du célèbre pamphlétaire.

LE TÉLÉGRAMME DU TSAR

Il n'y a pas un esprit sérieux, en France et en Europe, qui ne se sente vivement impressionné par le témoignage de profonde sympathie que l'empereur Nicolas vient de donner à notre pays, en adressant au président de la République, à l'occasion de la nouvelle année, le télégramme que nos lecteurs connaissent.

C'est au chef de l'Etat, naturellement, mais c'est à la France entière qu'est adressé ce cordial salut de nouvelle année. Il ira au cœur du pays et le pays tout entier y répondra par un sentiment unanime de reconnaissance et d'affection, par des vœux de bonheur et de prospérité pour le grand souverain qui a si puissamment scellé les liens qui unissent son gouvernement au nôtre, le peuple russe au peuple français.

Cette nouvelle manifestation de cordialité atteste, une fois de plus, l'étroite intimité de nos rapports avec la Russie. Elle ne saurait étonner aucun de ceux qui connaissent depuis longtemps la nature et la solidité de ces relations ; mais la délicatesse avec laquelle elle se produit et la pensée qui l'a inspirée au début de la nouvelle année lui donnent un prix et une importance qu'il serait évidemment superflu de mettre en lumière.

Par une coïncidence qui mérite d'être relevée, le jour même où ce télégramme expressif arrivait au chef de l'État, M. de Mohrenheim, l'ambassadeur de Russie, dans les réceptions officielles du 1er janvier, à l'Elysée, portait, par privilège d'âge, la parole au nom du corps diplomatique, et exprimait la légitime confiance de l'Europe dans la politique de notre pays et dans son concours efficace pour la sainte cause de la civilisation et le maintien de la paix universelle.

Le président de la République y a répondu en affirmant les fermes intentions de la France pour fortifier le concert européen « dans une pensée commune de justice, de généreuse sympathie et de paix », très convaincu que rien, pour l'année qui vient de s'ouvrir, ne menace l'harmonie et la tranquillité des Etats.

De sorte que la journée est doublement marquée par une éclatante consécration de la solidarité indissoluble qui lie la France et la Russie, et par la certitude que l'influence qu'elle leur donne désormais dans tout le mouvement de la politique internationale, ne s'exercera que pour le bien et le repos du monde entier.

LE BILAN DE 1896

M. Marcel Martin du *Gaulois*, faisant une enquête sur le bilan de 1896, a demandé à M. H. Boucher, ministre du commerce, ce qu'a été cette année au point de vue du commerce et de l'industrie :

« Elle n'a pas été mauvaise. Il semble que nous prenions du poil de la bête. La balance commerciale penche en notre faveur, et tout porte à croire que l'année qui vient de finir est le commencement d'une bonne série.

» Cependant la France commerciale se réveille après s'être endormie pendant longtemps dans sa supériorité. Il est incontestable que la jeunesse française marche vers la conquête de notre suprématie industrielle et commerciale, c'est-à-dire vers l'expatriation, vers les langues étrangères et je ne lui donne pas dix ans pour arriver à ce résultat que nous saluerons avec enthousiasme.

» L'augmentation très sensible de nos exportations en 1895 et surtout en 1896 tient surtout à l'amélioration de notre situation intérieure au point de vue agricole, à la reprise des affaires avec la Suisse et aussi, pourquoi ne pas en convenir, à l'état de tranquillité dans lequel nous vivons.

» — Quelles sont, monsieur le ministre, vos espérances pour l'année qui commence ?

» — En 1897, il y a lieu d'espérer que la pacification des esprits et l'amélioration de la situation économique dans les républiques américaines du Sud, — Buenos-Ayres serait un formidable débouché pour notre commerce si le change n'était si élevé, — qu'enfin les progrès incontestables de l'esprit commercial de notre jeunesse et les efforts heureux que nous faisons en Extrême-Orient faciliteront le développement de l'exportation. »

LES GAMBETTISTES AUX JARDIES

Bres, 3 janvier. — Comme chaque année, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Gambetta, les membres des associations gambettistes et alsaciennes-lorraines se sont rendues à la maison des Jardies à Sèvres.

Le cortège est parti de la gare où il avait été reçu par la municipalité et s'est dirigé vers les Jardies escorté des pompiers et de plusieurs musiques.

Devant le monument élevé à Gambetta près de sa maison, le maire de Sèvres a souhaité la bienvenue aux visiteurs.

M. Cazot, sénateur, a répondu au nom de l'Association Gambettiste.

« Profitons de cette cérémonie, a-t-il dit, notamment pour tendre la main par dessus la frontière à nos frères arrachés par la force et qui attendent de l'avenir cette justice imminente qui à son heure brisera les arrêts de la force pour affirmer ceux du droit. »

M. Delpeuch, sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, a pris ensuite la parole. Il a déploré la mort de Spuller et de Challemel-Lacour dont il accole le nom à celui de Gambetta, ainsi que ceux de Paul Bert, de Burdeau et de Ferry.

« Si je rappelle ces deuils, dit ensuite M. Delpeuch, ce n'est pas pour raviver notre douleur, mais pour que nous nous souvenions et que nous ne rendions pas le vide plus grand autour de nous par nos divisions et par nos querelles. Il serait cruel, au moment où la République gagne chaque jour du terrain comme le prouvera encore la journée d'aujourd'hui, que nos divisions ne s'éteignent pas. Devant les Jardies, c'est une parole d'union qui doit retentir ».

Cette allusion aux polémiques soulevées ces temps derniers autour de Gambetta et de ses sentiments à l'égard du Sénat ainsi qu'à la démission de M. Isambert en sa qualité de membre de l'Association Gambettiste a été très remarquée.

M. Delpeuch a terminé en célébrant l'alliance franco-russe « voulue, dit-il, par Gambetta et préparée par lui avec Skobeleff. »

M. Sans-Bœuf fait également allusion aux dernières fêtes russes.

« Il n'y a pas de paroles assez éloquentes, a-t-il dit en substance, pour dire ce que pensent les Alsaciens-Lorrains. Ils ne veulent pas prononcer de mots inutiles, mais il leur est permis de dire après vingt-six ans de tyrannie que l'heure de la revanche doit avoir sonné.

» Nous nous rappelons les fêtes de novembre dernier et nous pouvons dire que la question d'Alsace-Lorraine doit trouver sa place dans le traité d'alliance franco-russe qui, sans cela, ne saurait avoir de signification. Que ce soit par la diplomatie ou par les armes, nous devons être rendus à notre pays natal, car nous sommes Français et bien Français. »

Après quelques autres discours, la visite traditionnelle de la petite maison a eu lieu et de nombreuses couronnes ont été déposées dans la chambre où expira Gambetta.

L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE BLANQUI

MANIFESTATION AU PÈRE-LACHAISE

Paris, 3 janvier. — Les groupes révolutionnaires sont allés aujourd'hui au cimetière du Père-Lachaise faire leur manifestation annuelle sur la tombe de Blanqui, à l'occasion de l'anniversaire de la mort.

Cinq cents personnes environ ont pris part à la manifestation. Des mesures d'ordre très sévères avaient été prises.

Aucun drapeau ni emblème séditieux n'a été déployé.

Les manifestants étaient conduits par MM. Ernest Roche, Bonard, députés, et Archain, conseiller municipal.

En pénétrant dans le cimetière, que gardent de nombreux agents, les révolutionnaires poussent les cris de : « Vive la Commune! » auxquels répond un cri énergique de « A bas les révolutionnaires! » poussé par un assistant.

Sur la tombe de Blanqui on dépose quatorze couronnes.

Des discours ont été prononcés par MM. Ernest Roche et Bonard.

Après les discours, les manifestants se sont rendus au mur des fédérés dont ils n'ont pu approcher, le chemin étant barré par de fortes escouades d'agents. Les révolutionnaires protestent et sur la proposition du docteur Susini votent, séance tenante, un ordre du jour contre le ministère Méline.

Les manifestants se sont ensuite dispersés.

En passant devant la tombe de Thiers, des cris de : « A bas l'égorgeur! Vive la Révolution ! » ont été poussés.

EXTRADITION D'UN SOLDAT FRANÇAIS

condamné à mort

Bruxelles, 3 janvier. — Une arrestation qui, sans doute, donnera lieu à des contestations, a été opérée vendredi, rue Sainte-Anne, par la police de la division centrale; c'est celle d'un nommé Georges Rigoin, né à Ombrières (Marne), le 30 janvier 1862, qui s'était évadé du cachot, étant sous les drapeaux en 1887, au camp de Châlons. Rigoin fut condamné à mort — par contumace, — pour les faits suivants :

Ayant sollicité d'un officier un congé qui lui avait été refusé, il s'était porté à des voies de fait sur cet officier. Enfermé au cachot, il avait réussi à s'esquiver en empruntant le costume d'un sous-officier. Depuis lors, on ne l'avait plus revu. On crut qu'il avait passé à l'étranger : mais on ignorait sa résidence.

Or, il s'était tout simplement caché pendant nombre d'années dans les Ardennes françaises, et c'est en ces derniers temps qu'il vint en Belgique, où il avait trouvé un emploi. Un mandat d'extradition était lancé contre lui. Il se justifiait par le fait du vol d'effets militaires; car le vol est un délit de droit commun. Mais il est à noter que ce délit est couvert par la prescription.

Quant aux faits militaires d'insubordination, pour lesquels le conseil de guerre a condamné Rigoin à être fusillé, il ne paraît pas que le gouvernement belge doive en tenir compte pour accorder l'extradition. Quoi qu'il en soit, l'ex-condamné à mort a été écroué à la prison de Saint-Gilles. Un fait analogue s'est produit, il y a quelques années, en Suisse. Le soldat en cause était également un Français, nommé Boutard. La Suisse a refusé l'extradition.

LE KRACH DE PONT-LEVÈQUE

Pont-Lévêque, 3 janvier. — Voici de nouveaux renseignements sur le krach qui s'est produit dans notre ville: Depuis plusieurs jours le bruit s'accréditait que la maison de banque Julien David et Renier n'était pas en état de faire face à son échéance de fin décembre, on ajoutait que des billets tirés sur des personnes imaginaires avaient été mis en circulation pour ramener des fonds dans la caisse à sec.

Ces bruits n'étaient pas sans fondement, car MM. David et Renier étaient gardés à vue depuis deux jours par la gendarmerie. Le 1er janvier ils ont été conduits devant le juge d'instruction qui, après un long interrogatoire, a décerné contre eux un mandat de dépôt.

Le tribunal de commerce de Honfleur, réuni extraordinairement jeudi, a prononcé provisoirement la liquidation judiciaire de la maison Julien, David et Renier, et M. Heullant a été nommé liquidateur provisoire. Le chiffre du déficit est énorme ; on l'évalue en ce moment à quatre millions.

Les petits commerçants, les rentiers et les herbagers de la vallée d'Auge, et ils sont nombreux, sont atteints par ce krach qui plonge la région dans une consternation indescriptible.

Le décès subit de M. Julien revient sur le tapis et partout on ne fait point faute de dire qu'il s'est suicidé, d'autant plus qu'il était assuré sur la vie par un contrat que la compagnie refuse de payer. Une exhumation est certaine, le parquet s'étant préoccupé de cette mort soudaine et énigmatique.

Ses associés, Renier et David, rejettent toute la responsabilité sur Julien et, pour leur défense, disent qu'il y a eu des écritures fictives qu'ils ont signées sans s'en rendre compte, étant sous la domination de Julien. Celui-ci étant mort, il y a peu de temps, ses deux associés tendent donc à faire retomber sur lui toute la responsabilité des actes incriminés par l'instruction.

LA MORT DU CARDINAL SAN FELICE

ARCHEVÊQUE DE NAPLES

Naples, 3 janvier. — Le cardinal San Felice d'Acquavella, archevêque de Naples, est mort cette nuit à 1 h. 40 du matin.

Guglielmo San Felice était né à Auversa le 18 avril 1834, il était donc âgé de 62 ans. L'archevêque de Naples avait été élevé à la pourpre par Léon XIII le 24 mars 1884. C'est le 117e cardinal qui meurt sous le pontificat actuel.

Le cardinal San Felice appartenait à l'Ordre des Bénédictins ; il était classé depuis longtemps parmi les cardinaux *papabili*, ou jugés aptes de ceindre un jour la tiare pontificale, et les visites successives et sensationnelles qu'il fit l'année dernière n'avaient fait qu'accentuer l'opinion publique à cet égard. On allait même jusqu'à dire que le cardinal serait le candidat de la Triple-Alliance au prochain conclave.

Depuis quelques mois, la santé de l'archevêque était très ébranlée et dernièrement il n'avait pu se rendre à Rome et se joindre aux cardinaux lorsque le Sacré Collège, la veille de Noël, était allé présenter ses vœux au Saint-Père.

Par sa mort, le nombre des cardinaux se trouve réduit à cinquante-huit. Le nombre maximum du Sacré-Collège — le plenum, comme on dit à Rome — est de soixante-dix.

Le cardinal appartenait à l'ordre des cardinaux-prêtres; il occupait le huitième rang dans les prééminences.

Le cardinal San Felice d'Acquavella était très aimé à Naples où, par sa générosité et sa charité, il s'était acquis une situation prépondérante.

Grâce à cette popularité, l'archevêque était devenu en quelque sorte le grand électeur de Naples.

En 1884 et en 1883, lors de la terrible épidémie cholérique, le cardinal San Felice se dévoua plus que jamais; il se multiplia. Il va visiter partout les malades, travaille à enrayer les progrès du fléau, se trouve aux côtés du roi Humbert dans les hôpitaux. Bref, il se montre un véritable apôtre de la charité.

Aussi, l'épidémie disparue, ses admirateurs voulurent-ils lui donner un témoignage de reconnaissance publique en lui offrant une magnifique croix pastorale d'une vingtaine de mille francs.

Cette croix, le généreux prélat la donna un jour à la quête qu'était venu faire à Naples le cardinal Lavigerie pour son œuvre anti-esclavagiste d'Afrique, mais la population se cotisa à nouveau, la racheta 20,365 francs et l'offrit une seconde fois à son archevêque.

NOUVELLES DU JOUR

Les prochaines grandes manœuvres

Paris, 3 janvier. — Outre les manœuvres projetées aux environs de Dunkerque, l'état-major général étudie le programme des importantes manœuvres qui auront lieu au camp de Châlons.

Quatre corps d'armée sur le pied de guerre, compris les réservistes, procéderont pendant trois ou quatre jours à d'importantes opérations militaires, sous la direction du général Saussier.

Ce projet, dit le *Figaro*, nécessitera la demande au Parlement d'un supplément de crédit.

A Madagascar

Paris, 3 janvier. — Le *Figaro* reçoit aujourd'hui de son correspondant à Madagascar, M. Grosclaude, la dépêche suivante, datée de Majunga :

« Vient de faire parcours de Tananarive à Majunga, 9 jours, avec Alby. Résidons à Antsirabe avec le convoi. Route libre. Aucun grave incident arrivé.

» GROSCLAUDE. »

La perte du vapeur flibustier « Commodore »

New York, 3 janvier. — Il y avait une demi-tonne de dynamite et une grande quantité d'armes à bord du vapeur flibustier *Commodore*, qui a coulé hier en vue des côtes de la Floride.

Les dessous de l'insurrection aux Philippines

Madrid, 3 janvier. — Les révélations faites par quelques conspirateurs détenus à Manille ont produit une vive impression.

Un accusé a déclaré avoir reçu une lettre d'après laquel'e le gouvernement japonais aurait été jusqu'à promettre d'envoyer une escadre aux Philippines et de reconnaître les insurgés comme belligérants, dans le cas ou toutes les provinces se seraient mises en insurrection.

Les correspondances attribuent le progrès de rébellion à la faiblesse incompréhensible du maréchal Blanco, le prédécesseur du général Polaviéga. On assure que le maréchal Blanco ne débarquera pas en Espagne, mais à Marseille, où il séjournera assez longtemps avant de venir en Espagne.

Le chef des insurgés cubains Macéo serait vivant

New-York, 3 janvier. — Le *Hérald* affirme que Macéo est vivant et garantit l'origine de ses informations.

Le journal américain décrit les blessures qu'aurait reçues le célèbre chef, les soins qui lui ont été donnés et annonce qu'il s'embarquera prochainement pour New-York, où il demeurera jusqu'à son complet rétablissement.

Un épouvantable ouragan en Amérique. — Une ville détruite. — Nombreuses victimes

New-York, 3 janvier. — Un télégramme de Saint-Louis annonce qu'un ouragan terrible a sévi sur l'Arkansas, La Louisiane et le Missouri et s'est étendu jusqu'à l'Illinois.

La petite ville de Foorsborda a été détruite et beaucoup de personnes ont été tuées.

La médaille commémorative des funérailles de M. Carnot

Paris, 3 janvier. — On va distribuer dans le courant de 1897 aux membres du Parlement une médaille commémorative des funérailles du président Carnot, commandés par le gouvernement.

Cette médaille, dont l'exécution a été confiée en 1895 à l'éminent graveur Roty, n'a pu être jusqu'ici livrée à la Monnaie ; mais l'artiste aura bientôt terminé sa tâche et la frappe aura lieu aussitôt après. Le bureau de chaque Chambre a autorisé l'achat de cette médaille pour les membres de l'Assemblée correspondante qui étaient en exercice au jour des obsèques. Pour la Chambre des députés, la dépense s'élèvera à 10,000 francs.

Quelques jours avant la clôture de la session, les sénateurs et les députés avaient reçu la médaille commémorative du congrès du 17 janvier 1895, dans lequel a été élu M. F. Faure. Cette médaille est due au graveur Ponscarme. La dépense en ce qui concerne la Chambre pour cette médaille a été de 600 francs.

La démission de M. Doumer démentie

Paris, 3 janvier. — L'*Evénement* confirme le démenti donné à la nouvelle de la démission de M. Doumer. Le nouveau gouverneur général de l'Indo-Chine se défend de toute intervention. Mais, après avoir lu la note à laquelle nous faisions allusion, il nous a formellement autorisé à déclarer de la manière la plus catégorique que cette nouvelle tendancieuse ne repose sur aucun fondement.

Non seulement le nouveau gouverneur général ne songe pas à abandonner son poste avant même d'en avoir pris possession, mais encore, au moment où nous l'avons interrogé, il était tout entier à l'étude de ses volumineux dossiers. Il travaillera ainsi, en se préparant à toutes les initiatives qu'exigera son importante et délicate fonction, jusqu'à son départ qui aura lieu du 17 au 20 de ce mois.

Telle est la stricte et complète vérité sur la question Doumer.

Le siège de M. Doumer à la Chambre

Paris, 3 janvier. — Indépendamment de la candidature de M. Sigismond Lacroix pour le siège de M. Paul Doumer, à Auxerre, on annonce celle de M. Alain-Targé, ancien député, ancien ministre, et celle de M. de Normandie, qui fut l'adversaire de M. Doumer aux dernières élections.

Fin de la grève de la Seyne

Toulon, 3 janvier. — La grève des ouvriers des forges et chantiers de la Seyne qui durait depuis dix-huit jours vient de prendre fin. Les grévistes ont obtenu que le contremaître dont ils demandaient le renvoi serait désormais employé dans les bureaux. Le travail sera repris demain.

Un incendie à Bordeaux

Bordeaux, 3 janvier. — Cette nuit, à deux heures du matin, un violent incendie s'est déclaré à la Bastide, dans la remise d'un camionneur, où se trouvaient six chevaux, et une grande quantité de voitures. L'incendie s'est étendu à des remises voisines et les pompiers n'ont pu que circonscrire le feu. Huit chevaux et plusieurs voitures ont été brûlés, mais il n'y a eu aucun accident de personnes. Les pertes sont évaluées à 50,000 francs.

Une baleinière française coulée par un navire anglais. — Trois victimes

Paris, 3 janvier. — On télégraphie de Smyrne au *New York Herald* qu'au moment où le steamer anglais *Orchid* quittait le port, il a heurté et coulé la baleinière de l'amiral français qui a son pavillon à bord du cuirassé *Dévastation*. Le navire anglais continua sa course, mais douze matelots qui montaient la chaloupe ont été recueillis par les embarcations des navires de l'escadre. Trois ont été noyés. L'amiral n'était pas à bord de la baleinière au moment de l'accident.

Les noces d'argent de l'Œuvre des Cercles

Un télégramme du cardinal Rampolla

L'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers vient de célébrer ses noces d'argent. A cette occasion, M. le comte A. de Mun a reçu la dépêche suivante :

« Rome, 27 décembre. — Sa Sainteté agrée l'hommage, et envoie avec une affection paternelle la bénédiction apostolique au comité et à l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers. » Cardinal RAMPOLLA. »

Un procès de succession

Le duc de Sabran, décédé il y a deux ans, avait laissé pour unique héritière sa fille, la baronne de Larcinty, née de son premier mariage avec Mlle de Luynes.

En outre il avait fait en faveur de sa seconde femme, la duchesse douairière de Sabran, née Kalnocky, le legs de la moitié de l'usufruit. Cette dernière disposition fut attaquée par la baronne de Larcinty et le tribunal civil de la Seine lui a donné raison en réduisant la part de la duchesse douairière au quart de l'usufruit.

La Belgique en Tunisie

M. le comte de Montholon, ministre de France à Bruxelles, a signé hier, avec le gouvernement belge, une convention réglant les relations de la Belgique et de la France en Tunisie.

Cuirasse de millionnaires et de politiciens

La presse nord-américaine raconte le fait suivant qui circule actuellement à New-York, Washington et Chicago.

Il paraîtrait que quatre richissimes Yankees viennent de recevoir de Sheffield, la ville anglaise du comté d'York si renommée pour sa coutellerie, des gilets et des vestes en maille d'acier, qui les protégeraient en cas d'accident ou de tentative d'assassinat.

Cette armure en mailles d'acier serait d'une telle légèreté qu'après l'avoir endossée pendant une semaine ou deux les chevaliers modernes n'en éprouvent plus aucune gêne ; elle est cependant assez solide pour parer un coup de poignard ou d'épée.

Les journaux nord américains ajoutent que beaucoup d'hommes d'Etat anglais portent cette armure depuis le célèbre exploit fenian de Phœnix Park.

Un héritage de cent millions

C'est la ville de Hanovre qui fait cet héritage qu'elle touchera en l'an 2150! L'original testateur a laissé à la ville un legs de 50,000 marks dont les intérêts devront se capitaliser jusqu'à ce qu'ils aient formé une somme ronde de cent millions. Or, à 3 p. c. comptez, c'est en 2150 que les intérêts des intérêts se monteront à cent millions.

C'est seulement à cette époque, d'après la volonté formelle du donateur, que Hanovre entrera en possession de son legs qu'elle devra employer à l'assainissement et à l'embellissement de la ville!

Les planchers à pâte en papier

On commence à employer aux Etats-Unis des planchers en pâte à papier. Les planchers ainsi obtenus présentent, paraît-il, de nombreux avantages; ils n'ont point de joints et par suite de rainures dans lesquelles s'accumule la poussière comme dans nos planchers ordinaires. Ils conservent bien la chaleur, ils ne résonnent pas sous les pieds et sont d'un contact très doux. Sous ce rapport, ils se rapprochent des tapis de linoleum.

Enfin, ils reviennent à un prix inférieur à celui des bois durs généralement employés dans la confection des parquets. La pâte à papier est mélangée d'un peu de ciment qui sert d'agglutinatif. Elle s'expédie en sacs à l'état pulvérulent. Pour l'employer on la réduit en une bouillie épaisse que l'on étend sur le sol et que l'on comprime à l'aide de rouleaux. On donne à ce parquet une couleur appropriée, chêne, accajou ou noyer.

L'insurrection cubaine. — La perte d'un navire

Londres, 3 janvier. — Le *Herald* publie une dépêche de Jacksonville, d'après laquelle le navire de flibustiers *Comodore* a sombré près de New-Smyrne, par suite d'une voie d'eau qui n'a pas été réparée; l'équipage est sauvé. On parle de trahison parmi les cubains.

Un incendie à l'Ecole de Sorèze

Sorèze, 3 janvier. — Un violent incendie a éclaté cette nuit à l'Ecole fondée par le Père Lacordaire à Sorèze. Grâce aux efforts des pompiers et de toute la population on a pu se rendre maître du feu. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes. Le bâtiment, où sont logés les professeurs est seul détruit. Le feu s'est arrêté à l'ancienne cellule du Père Lacordaire qui est conservée dans l'état où il l'a habité. Les locaux réservés aux élèves sont intacts ; la rentrée ne subira aucun retard.

La condamnation à mort de onze chefs rebelles aux Philippines

Manille, 3 janvier. — Onze chefs rebelles, condamnés à mort par le conseil de guerre, seront fusillés demain. Parmi eux se trouvent trois prêtres indigènes. Le lendemain, on jugera quinze chefs, dont un lieutenant indigène, et le banquier Rojas Luna, frère du peintre.

Un horrible ouragan à la Louisiane

New-York, 3 janvier. — Une dépêche de Mooringsport (Louisiane) annonce qu'à la suite de l'ouragan de samedi quatre cadavres ont été retrouvés; il y a en 23 blessés dont trois mortellement. L'ouragan a sévi dans le Missourie l'Arkansas, la Louisiane et l'Oklahoma.

Un krach aux Etats-Unis

Washington, 3 janvier. — La Banque d'épargne d'Omaha et la Citizens-National-Bank à Farco, avec d'autres maisons, ont fait faillite.

LA REVUE LOCALE DE L'ANNÉE 1896

Cantons de Tourcoing

Mars. — 4. Halluin. — Une jeune fille, du nom de Mélanie Meys, âgée de vingt ans, originaire de Wervicq qui travaillait à la papeterie de Boubecque, se jette dans la Lys et se noie à la vue de plusieurs de ses compagnes ; quinze jours plus tard elle est retirée de la Lys à Menin. — Neuville. — La fabrique de lapis du hameau de la Vieille-Motte est le théâtre d'un terrible accident : un jeune tireur de cordes, Henri Avermatte, demeurant à Risquons-Tout, tombe sur une galoche et à le corps transpercé par la broche en fer. Il succombe deux jours plus tard.

7. Mort de M. Pollet-Caulliez à l'âge de 74 ans. — 8. Mort subite à l'estaminet Wiseur rue de Gand de Charles Verbrugge, « dit Kessigue » âgé de 57 ans. — Bondues. — Installation solennelle par M. le doyen de St-Christophe de M. l'abbé Lordan le nouveau curé de Bondues. — 9. Neuville. — La ferme de M. Auguste Phalempin Roussel, au hameau du Berquier, est complètement détruite par un incendie attribué à la malveillance; quelques têtes de bétail seulement ont pu être sauvées. Les pertes ont été évaluées à 37,000 fr.

12. — M. l'abbé Garnier fait une éloquente conférence à la Maison des Œuvres, rue du Sentier. — On retire du canal, au Blanc-Seau, le corps d'un noyé dont l'identité n'a pu être établie : reconnu le lendemain pour être un nommé Camille Bouche, âgé de 26 ans, demeurant à Mouvaux. — On retire de la Lys, près de l'ancienne porte de Lille, le corps d'un inconnu qui paraît avoir longtemps séjourné dans l'eau. Il est reconnu le lendemain par son beau-frère habitant Comines (France) et se nommait Auguste Allart, âgé de 37 ans, veuf avec 3 enfants, né à St-Pierre-lez-Calais

13. Halluin. — Le jeune Gouy, âgé de 10 ans, se fracture la jambe en sautant d'une voiture. — 15. Les manœuvres de maçon de Menin, qui travaillent en ville, se mettent en grève et demandent à recevoir le même salaire que leurs camarades des Baraques. Ils obtiennent gain de cause au bout de quelques jours. — 16. Plusieurs ouvriers d'une teinturerie sont empoisonnés par des produits chimiques qu'un autre ouvrier avait mélangés à leur boisson pour se venger de n'avoir pas été choisi comme eux pour faire des heures supplémentaires. Le coupable, Gustave Delcourt, âgé de cinquante-sept ans, est arrêté.

21. — Menin. — Les magasins et ateliers de M. François Werbrouck, marchands d'étoupes, sont complètement détruits par un incendie. Les pertes sont évaluées à 60,000 francs. — 24. — Halluin. — Incendie de la briqueterie de M. Barbarie, au Mont d'Halluin. — 25. — Menin. — Violente explosion de gaz chez Mme Hamel, bijoutière, rue de Lille; la vitrine est détruite et toute la maison est ébranlée.

26. M. Roulle, commissaire central de police, est élevé à la 1re classe; MM. Bisson, Speneux et Navaux, précédemment à Autun, Caudry et Elbeuf, sont nommés aux trois arrondissements de Tourcoing qui sont élevés à la 2e classe. — Roncq. — M. Pelissier est nommé commissaire en remplacement de M. Delattre envoyé avec avancement à Caudry. — Mouvaux. — Le soldat Moise Potier s'empoisonne accidentellement pendant l'incendie de l'église Saint-Sauveur, à Lille, son corps est ramené à Mouvaux.

Avril. — 6. Cérémonies présidées par Mgr Hélantier, évêque de Lydda, du jubilé de cinquante ans de l'Ecole domiciliée de Sainte-Germaine. — Roncq. — Consécration du monument élevé au cimetière à la mémoire des enfants de la commune morts pour la Patrie.

9. Incendie rue des Anges : Grâce à la promptitude des secours plusieurs maisons d'ouvriers sont préservées. — Halluin. Les tisserands au nombre d'une centaine de l'établissement de M. Fauchille, se mettent en grève. — 11. Immense incendie au peignage de Mme Fouan-Leman, rue de Roubaix. Les pertes sont évaluées à 40:0 0 fr. — 17. Halluin. Les ouvriers de préparations de M. Gratry se mettent en grève sur refus de leur accorder une augmentation de salaire.

22. Chute mortelle du haut d'un échafaudage sur lequel il était monté sans nécessité, de Charles Gestel, maçon, âge de 60 ans, demeurant au Brûle-Pain. Patrice, le fameux fraudeur, qui avait fait passer par Tourcoing un wagon roulant chargé de graines de betteraves mais contenant en réalité pour près de 20.000 francs de poudre en grains, est mis jusqu'à Montescourt, dans l'Aisne, arrêté et ramené à Tourcoing.

23. *Menin.*